

CONSEIL DE FACULTE DU 13 MAI 2022

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

François Cottin, Jean-François Allirand, Thomas Deroche, Patricia Durand, Gaëlle Giraudier, Rosalie Tranier

Conseillers représentés :

Michel-Ange Amorim, Dominique Charrier, Isabelle Siegler, Julie Etchevery, Pia Hénaff-Pineau, Norine Coussot, Beatrice Rodriguez

Invités :

Patrick Maupu, Nathalie Jacob-Righini, Christel Gutmann

1/ Compte rendu de la séance du 6 avril 2022 (Annexe 1)

Dominique Charrier demande que soit ajouté au compte rendu :

« *La composante est actuellement très soutenue par la Présidence comme en témoigne la création de trois postes d'EC (1 CPJ en 2022 et 2 MCF en 2023). Sur ce dernier point Dominique Charrier considère que l'obtention des postes est principalement le fruit du mouvement syndical national. Etre dans une composante notoirement sous encadrée, même si on est au-dessus de la moyenne nationale des STAPS, reste très insatisfaisant* »

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

François Cottin rappelle que le point sur les Statuts de la Faculté des Sciences du Sport et le SUAPS a été reporté au prochain conseil.

2/ Campagne de modifications Maquettes et MC2C F2S (Annexe 2)

Thomas Deroche informe que l'ensemble des modifications a été présenté et validé en amont par le conseil des formations.

Mention STAPS : Management du Sport

En L2

Ajout dans l'UE 1.5 «Introduction au Management du Sport 2» (sem2)

5h CM dans l'enseignement «Management du sport»

+ un enseignement "Stratégie digitale" avec 10h CM et 10h TP pour 3 groupes

Diminution 5h TP pour 3 groupes dans l'UE «Evènementiel autour des APSA»

20h au lieu de 25h dans «Les activités de la forme»

Objectif : renforcer les apports disciplinaires trop légers au second semestre / enjeux du programme et aux ECTS en jeu

En L3

Dans l'UE «Gestion 1» : inclusion d'une EEF sur une partie de l'enseignement :

Session 1 : Mémoire * 25% [RapM, Introduction au marketing] + EEF * 25% [Introduction au marketing] + EEF * 50% [management stratégique + gestion des risques]

Session 2 : Mémoire * 25% [RapM, Introduction au marketing] + EEF * 25% [Introduction au marketing] + EEF * 50% [management stratégique + gestion des risques]

Mention STAPS : APA&S

En M2 VHMA

M2 UE.13 «Appuis à la transformation en contexte professionnel».

→ Session1 : EE * 40% [Milieux professionnels -examen sur table] + CC * 3050% [Gestion de projet - devoirs à rendre] + CCTP * 3050% [Methodologie de la recherche et professionnalisation -dossier final] + Assiduité * 0% [Entrepreneuriat +Milieux professionnels]

→ Session2 : EE * 40% [Milieux professionnels -examen sur table] + CCTP * 3050 % [Gestion de projet - dossier final] + CCTP * 3050 % [Méthodologie de la recherche et professionnalisation -dossier final + Milieux professionnels]

Mention STAPS : IEAP

En M1 ISMH

Modification dans la répartition des enseignements qui influe sur la soutenabilité.

Demande + 4h éq TD.

Mention STAPS : IEAP

En M2 ISMH

Thomas Deroche précise que Nicolas Vignais, responsable de la mention, a travaillé sur ces modifications en tenant compte du fait que la soutenabilité en master est très regardée afin de protéger le 1er cycle particulièrement.

«Human-machine interaction» de 36h CM → 31h CM

«Ingénierie robotique» de 65,5h CM → 56h CM (option de 12h CM) et 6h TD → 7h TD

Soit une diminution d'1,75h éq TD

Mention MEEF1

Pour rappel, les mentions MEEF sont co-accréditées avec 5 établissements sur le périmètre de l'Académie de Versailles (Cergie-Pontoise, Nanterre, Evry, Versailles-Saint-Quentin, Paris-Saclay).

Ce pôle est en lien avec l'INSPEE, structure de coordination qui donne beaucoup d'éléments qui s'imposent de fait aux universités mais doivent être votées en Conseil.

Annualisation des UEs :

La maquette MEEF 1 votée au conseil d'institut du 17 mai 2021 présente une répartition des enseignements en semestres. Cette maquette est mise en œuvre actuellement dans le cadre d'une évaluation annualisée en contrôle continu intégral : pas de jury en fin de semestre 1 (M1) ni en fin de semestre 3 (M2). Tous les EC qui se prolongent sur les deux semestres d'une même année donnent lieu à une note unique qui est dupliquée sur les deux semestres et validée lors d'un jury unique de fin d'année.

MCC particulières : En cas de suivi d'un unique semestre, les notes obtenues significatives contrôle continu pourront être utilisées pour la validation des UEs concernées pour ce même semestre et pour la capitalisation des ECTS associés.

Fusion des EC 111/211/213 en M1 et fusion des EC 311/411/412 en M2

MCC particulières : En cas de suivi d'un unique semestre, les notes obtenues significatives contrôle continu pourront être utilisées pour la validation des EC concernés pour ce même semestre et pour la capitalisation des ECTS associés.

La question des notes seuils sera à préciser.

Mention MEEF2

En M1 MEEF2

Le nombre actuel d'heures CM en 2ème année s'avère un peu trop juste pour répondre aux nécessaires adaptations liées au programme de l'année de concours (en M2).

= Glissement de 12h CM au total de la 1ère année M1 vers la 2ème année M2, c'est-à-dire 6h CM dans chacune des 2 UE correspondant aux écrits du concours.

Nathalie Jacob-Righini attire l'attention sur les répercussions de ces décisions de modifications de maquettes, notamment sur le temps d'appréhension pour les gestionnaires de scolarité.

Les propositions de modifications sont approuvées à la majorité (3 abstentions)

3/ Calendrier universitaire 2022-2023 (Annexe 2)

L'objet est d'acter les bornes et les vacances du calendrier universitaire de la Faculté des Sciences du Sport.

Il est proposé que la borne de rentrée soit le mercredi 24 août 2022 (accueil des étudiants fonctionnaires stagiaires qui n'auraient pas validé leur master) et la fermeture le vendredi 30 septembre 2023.

Congés de la Faculté des Sciences du Sport :

- Vacances d'automne du 31 octobre au 5 novembre 2022
- Vacances de fin d'année du 17 décembre 2022 au 02 janvier 2023 (les 2 semaines officielles des vacances universitaires de Paris-Saclay)
- Vacances d'hiver du 27 février au 4 mars 2023 (la semaine officielle des vacances universitaires de Paris-Saclay)
- Vacances de printemps du 24 avril au 6 mai 2023 (la première semaine en plus par rapport aux vacances universitaires de Paris-Saclay)

Il est rappelé qu'il ne peut pas y avoir de cours pendant les vacances officielles de l'Université.

Pour des raisons d'organisation pédagogiques, il est proposé de continuer d'organiser certaines formations (notamment de Master ou de LDD) pendant les congés de la Faculté.

Nathalie JR alerte sur le fait que le calendrier est très contraint pour les gestionnaires de scolarité.

Il est demandé impérativement que les responsables pédagogiques MEEF se rapproche de Nathalie JR pour déterminer la date précise de reprise fin août nécessaires pour l'accueil des étudiants, tenant compte des congés des agents.

La proposition est validée à l'unanimité

4/ Convention JAMEN (Annexe 3)

Nathalie JR explique qu'il s'agit de régularisation de conventions qui ont dû être mises en place pour trouver un mode de financement pour des prestataires.

Il s'agit d'une formation suivie par Madame Jamen et financée par le CIAMS.

Cette proposition est validée à l'unanimité

5/ Convention SASU NG SPORTS CONSULTING (Annexe 4)

Une convention a dû être mise en place pour rémunérer des heures d'enseignement réalisés par un enseignant dans le cadre de son autoentreprise.

Thomas D insiste sur le fait que ce type de délégation de formation à une entreprise doit rester exceptionnel.

Cette proposition est validée à la majorité (11 abstentions)

La séance est levée à 10h15

Un prochain Conseil de Faculté est annoncé pour mercredi 8 juin 2022